

pièce on voit la figure de deux lions debout ayant au milieu d'eux une croix placée sur une longue hampe; on y voit aussi un lion en marche, tenant dans sa patte une croix qui lui repose sur l'épaule. Ce dernier type se retrouve sur le sceau même de Léon et sur les monnaies de son petit-fils Léon II (voir les n.° 2 et 9).

Je crois que le type de la face de ces monnaies a été recopié par les souverains turcs voisins de Léon, tels que les sultans de Saroukhan, de Méntéché et de Aïdin, au XIV^e siècle. On retrouve, sur les monnaies de ces derniers, le trône, la couronne et les emblèmes que le roi tient dans ses mains: cependant le revers des monnaies de ces mêmes princes ressemble plutôt aux pièces dites *gigliati* des Napolitains. Henri II, roi de Chypre, imita aussi les Arméniens, à son retour de Lambroun ou de Partzerpert, où il avait été emprisonné par eux sous le règne d'Ochine; avant lui ce type arménien ne se rencontre pas sur les monnaies de Chypre.

La légende de la face des monnaies de Sissouan se compose généralement du nom du Roi; par exemple: *Léon, roi des Arméniens*, (ԼԷՆՈՆ թԱՊԱՆՈՐ ՀԱՅՈԳ). Il y en a quelques-unes qui portent: *de tous les Arméniens*, ամենայն Հայոց. Ce sont celles de Léon I^{er}, et de Léon II. Au revers, les plus anciennes portent: *par la puissance de Dieu*, Կարողութեամբն Աստուծոյ⁵²⁵; mais après Léon le Grand, on trouve souvent: *fabriqué dans la ville de Sis ou à Sis*, Շինեալ (ou շինած) ի քաղաքն Միս ou ի Միս; très rarement au lieu de *fabriqué*, il est dit métaphoriquement, *hauiteaլ coupée* (frappée); comme dans cette pièce ci-dessous où la légende de la face est au génitif: *de Léon roi des Arméniens*, (ԼԷՆՈՆԻ թԱՊԱՆՈՐԻ ՀԱՅՈԳ).

⁵²⁵ Je crois qu'il appartient plutôt à la numismatique qu'à notre histoire, de traiter de la forme et du nombre des lettres des légendes, de l'exactitude ou inexactitude de leur orthographe ou encore des variantes que l'on rencontre dans bien des pièces. Le seul mot: Աստուծոյ, *de Dieu*, qu'on ne trouve que dans les monnaies de Léon, se trouve écrit de huit ou dix manières, et cela la plupart du temps, à cause, du plus ou moins de talent ou d'instruction des artisans chargés de la frappe de ces monnaies, et qui, je n'en doute pas, étaient réellement des Arméniens et non pas des Vénitiens ou des étrangers, comme on l'a prétendu. Ces derniers faisaient battre leurs monnaies à l'hôtel de la monnaie de Sis, pour leur propre compte, et l'or et l'argent leur venaient de leur patrie. Ils payaient dans ce cas un droit au trésor royal, mais si l'or et l'argent qu'ils apportaient dans notre pays n'étaient pas destinés à être convertis en monnaie, ils n'avaient plus rien à payer.